

E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE

**U42 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL
DE L'ENTREPRISE**

SUJET

Durée : 2 heures

Coefficient : 2

Aucun document n'est autorisé.

Thème 1 : Le Cadre institutionnel : la CEE

Thème 2 : Les facteurs de l'Environnement : les marchés, les acteurs, les contraintes

Thème 3 : Le Cadre social : Le droit Social

Thème 4 : Le Cadre Economique : la diversité des entreprises

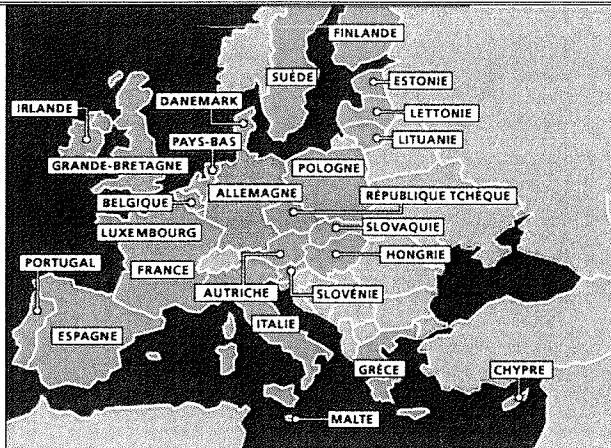
BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

Vous avez terminé votre formation et êtes embauché(e) par Madame Ingrid SCHWARTZKOPF, fleuriste indépendante, qui exploite une boutique à Paris.

THEME 1 : LA C.E.E

A partir des documents 1 et 2 et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

DOCUMENT 1 : La construction européenne : principales étapes



1957-1986 : DE L'EUROPE DES SIX A L'EUROPE DES DOUZE

- 1957 : le 25 mars, six pays signent le Traité de Rome créant la Communauté économique européenne : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas. Il entre en vigueur le 1er janvier suivant.
 - 1973 : le 1er janvier, le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande rejoignent la CEE.
 - 1981 : la Grèce entre dans l'Union européenne le 1er janvier.
 - 1986 : l'Espagne et le Portugal rejoignent la CEE en janvier.
- En février, l'Acte unique européen fixe la réalisation du Marché unique au 1er janvier 1993.

1986-1995 : DE L'EUROPE DES DOUZE A L'EUROPE DES QUINZE

- 1993 : le Marché unique entre en vigueur le 1er janvier
- 1995 : au 1er janvier, l'Union européenne compte trois nouveaux Etats membres : l'Autriche, la Finlande et la Suède.

1998-2004 : D'UNE MONNAIE UNIQUE A LA REUNIFICATION DE L'EUROPE

- 1er janvier 1999 : l'euro devient la monnaie des pays de l'eurozone : il est utilisé de manière exclusive sur les marchés financiers et peu à peu dans les paiements scripturaux
- 1er janvier 2002 : la monnaie unique de l'UE, l'euro, devient une réalité concrète pour les citoyens européens dont les pièces et billets sont désormais en euros;
- 1er mai 2004 : entrée de dix nouveaux Etats dans l'Union européenne : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie.

VERS UNE CONSTITUTION POUR L'UNION ELARGIE ?

- 29 octobre 2004 : signature du traité établissant une Constitution pour l'Europe à Rome;
- 2005 : début du processus de ratification du traité constitutionnel : sur les 15 pays ayant déjà procédé au processus, 13 ont adopté le traité, 2 l'ont rejeté (la France et les Pays-Bas).

Source : www.info-europe.fr

DOCUMENT 2 : Blocage des décisions européennes

EUROPE Les pays de l'Est réclament un geste
**Nouveau blocage sur
le taux réduit de TVA**

LES MINISTRES DES FINANCES des Vingt-Cinq ne sont pas parvenus, hier soir, à se mettre d'accord sur la prorogation jusqu'en 2010 du taux réduit de TVA pour les services à haute intensité de main-d'œuvre (bâtiment, certains soins à domicile, coiffure, petites réparations). Plusieurs nouveaux Etats membres de l'Union, en particulier la Pologne, la République tchèque et Chypre, ont refusé de donner leur feu vert. Ces pays veulent obtenir une série de dérogations les autorisant à continuer à appliquer cette TVA à 5,5 % à d'autres secteurs : le chauffage et la construction de bâtiments neufs, notamment.

Lire page 5

Source : Les Echos du 25/01/2006

1) A quelle date la communauté économique européenne a-t-elle vu le jour ?

2) Combien de pays comptait-elle lors de sa création ?

3) Combien de pays compte l'Union européenne aujourd'hui ?

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

THEME 2 : Les facteurs de l' Environnement

A l'aide des documents 3 et 4 et de vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes :

DOCUMENT 3 : Extrait de l'article « Crise du recrutement »

Avec un chômage qui touche près de 10 % de la population active, la France en vient à oublier qu'elle risque d'affronter, dans les prochaines années, une crise du recrutement due à l'explosion des départs à la retraite des générations nées après 1945. Pour la première fois depuis les années 1970, le nombre de postes à pourvoir va en effet devenir supérieur au nombre de jeunes sortant du système éducatif, affirment le Commissariat général du Plan et la direction de la recherche du ministère de l'emploi (Dares) dans un rapport publié hier. Les départs en retraite vont augmenter de 50% dans les prochaines années, pour atteindre le rythme de 600.000 par an. Les créations nettes d'emplois, quant à elles, se stabiliseront autour de 150.000 par an.(...)

Source : Les échos du 8 décembre 2005

DOCUMENT 4 : Extrait de l'article « Place aux jeunes »

Place aux jeunes

Retour des emplois aidés et nombreux départs en retraite expliquent, pour une bonne part, la baisse du chômage enregistrée ces derniers mois.

La baisse sensible du chômage engagée depuis mars dernier n'est pas une vue de l'esprit : elle correspond à la réalité, même si elle est un peu moins forte qu'annoncée. Comment l'expliquer, puisque le nombre d'emplois dans les secteurs concurrentiels n'a quasiment pas varié entre-temps ?

D'abord par le retour des emplois aidés, c'est-à-dire des contrats temporaires dont l'Etat prend en charge une part plus ou moins importante du coût salarial. (..) Voilà donc une bonne moitié de la réduction du chômage expliquée.

Un effet démographique

Et l'autre moitié ? La réponse est simple la démographie. En effet, il est arrivé sur le marché du travail en 2005 moins de personnes qu'il n'en est sorti. (..)

C'est le bon côté du papy boom : même si cela implique de payer des retraites à de plus en plus de monde, cela contribue aussi à alléger la pression sur le marché du travail. (..)

Tout en étant sans doute un atout pour l'avenir, le dynamisme relatif de la démographie française a donc été jusqu'ici un handicap pour réduire le chômage. La donne est en train de changer avec le ralentissement de la croissance de la population active : si le niveau des créations d'emplois salariés non aidés se maintient à 120 000 par an, chiffre moyen observé au cours des trente dernières années, cela devrait permettre de réduire sensiblement le chômage d'ici à dix ans.

Source : Alternatives économiques n°243-Janvier 2006 -L'évènement - Chômage : pourquoi il va encore baisser
Extrait de l'article « Place aux jeunes »

2.1 Comment la population active va-t-elle évoluer aujourd'hui et dans les années à venir ?

2.2 Comment explique-t-on cette évolution à venir?

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

2.3 Quelle devrait être la conséquence de cette évolution sur le chômage ?

2.4 Quel autre problème risque de poser cette évolution démographique dans les années à venir?

THEME 3 : LES CONTRATS DE TRAVAIL

Madame Ingrid SCHWARTZKOPF se trouve confrontée à des besoins de personnel ponctuels en périodes de fêtes, elle sollicite des renseignements relatifs aux différentes possibilités d'embauche.

3.1 Définissez les emplois précaires et citez deux exemples de contrats précaires

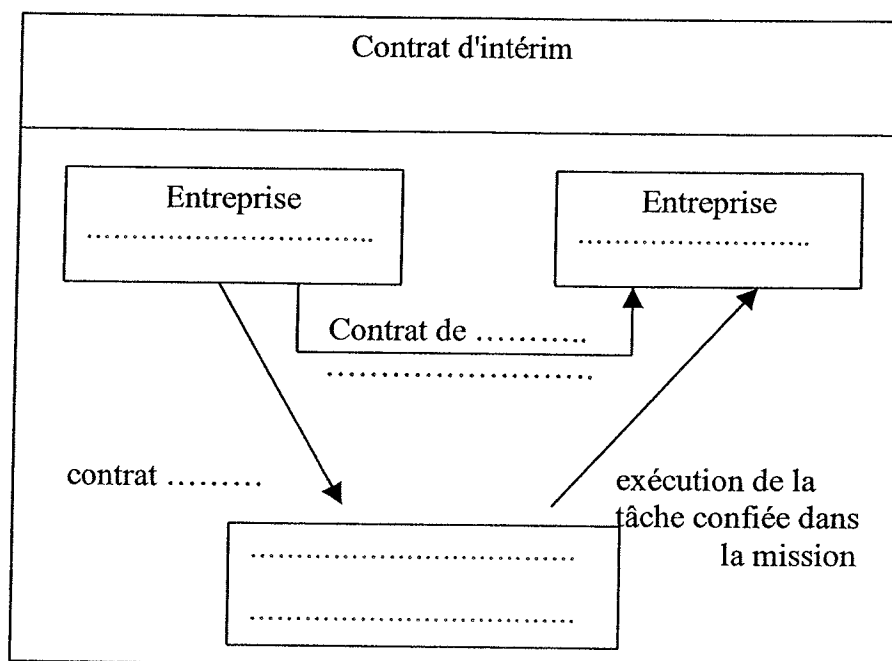
3.2 Donnez la signification des sigles suivants :

- CDI
- CDD

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

3.3 Lors de la mise en place d'un contrat d'intérim, le contrat de mise à disposition et le contrat de mission sont signés :

Complétez le schéma ci-dessous en indiquant les parties signataires et les relations contractuelles.



Source : *Foucher, Economie*

THEME 4 : LE CONTRAT DE FRANCHISE

Madame Ingrid SCHWARTZKOPF envisage d'adhérer à la franchise "**Rapid'Flore**". Elle se pose un certain nombre de questions. Elle vous soumet le document 5 , extrait du mensuel *Commerce Magazine*, guide des réseaux 2004.

4.1 Dites, dans la situation présente, qui serait :

- le franchiseur
- le franchisé

4.2 Indiquez :

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

a) les obligations du franchiseur (3 réponses exigées);

b) les obligations du franchisé (2 réponses exigées).

4.3 Repérez, dans le document 5, les trois qualités requises pour intégrer le réseau de franchise "Rapid'Flore".

➤

➤

➤

4.4 Mentionnez quatre moyens mis en oeuvre pour développer et optimiser le réseau « Rapid'Flore »

➤

➤

➤

➤